Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212903009-20260507-D202619-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Département du FINISTÈRE
Commune de LE TRÉVOUX
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
L'an deux mil vingt-six, le sept mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune légalement convoqué le 28 avril 2026, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Elina VANDENBROUCKE, Maire.
Nombre de conseillers : 19
Présents : 18 : Karoline CORRE, Vanessa DORVAL, Isabelle FRAVAL, Chantal GUENNEC, Daniel HANOCQ, Yannick HERLEDAN, Aurore LANGLAIS, David LE BOUR, Jonathan LE GOFF, Sylvie LIJOUR, Stéphane MARION, Marie-Laure PENN, Jérémy PERRON, Pauline SALAÜN, Roland TANGUY, Florent THOUMELIN, Stéphane VALETTE, Elina VANDENBROUCKE.
Excusée : 1 : Audrey LE CALVÉ qui a donné procuration à Elina VANDENBROUCKE.
Secrétaire de séance : Karoline Corre.

DÉLIBÉRATION 2026/19
ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, les articles L.123-4 à L.123-9 et R 123-1 à 38, relatifs aux CCAS et notamment à la composition de leur conseil d'administration,
Vu les procès-verbaux d'installation du Conseil municipal, de l'élection du Maire et des Adjoints, en date du 20 mars 2026,
Considérant qu'une (1) liste de candidatures est déposée pour la désignation des membres élus du conseil d'administration du CCAS,
Madame la Maire indique que le nombre des représentants au sein du conseil d'administration étant fixé, il convient de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration.
Liste Chantal GUENNEC :
- Chantal GUENNEC
- Vanessa DORVAL
- Daniel HANOCQ
- Stéphane VALETTE
- Aurore LANGLAIS

Après avoir procédé aux opérations de vote,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈDE à l'élection des cinq représentants du conseil municipal suivants :

Nombre de bulletins dans l'urne : 19 Nombre de bulletins blancs, nuls ou vides : 0 Nombre de suffrages exprimés : 19
Liste Chantal GUENNEC : 19 voix

DÉCLARE élus en qualité de représentants du conseil municipal auprès du conseil d'administration du CCAS : Chantal GUENNEC, Vanessa DORVAL, Daniel HANOCQ, Stéphane VALETTE et Aurore LANGLAIS.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à LE TREVOUX, le 7 mai 2026

La Maire,
Elina VANDENBROUCKE

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture, le 11/05/2026
De la publication le 11/05/2026